



Condition d'accès : Effectuer un test de niveau auprès des maîtres-nageurs sauveteurs

Fiche d'inscription

ÉCOLE DE NAGE

1ère inscription

Réinscription

Centre aquatique de Nouméa (Magenta)

Piscine Jacques-Mouren (Ouen Toro)

GROUPE DE NIVEAU (à cocher après le test avec un maître-nageur sauveteur de la ville de Nouméa)

Étoile

Hippocampe

Tortue

Manta

Requin

Dauphin

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Nom et prénom du parent :

Adresse :

BP : Code Postal : Ville :

Téléphone : E-Mail :

N° Cafat : Mutuelle : N° Mutuelle :

Aide médicale : Carte A Carte B N° de la carte de l'aide médicale :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M./Mme

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la/le responsable de groupe dans lequel sera intégré mon enfant, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale justifiée, notamment tous les examens, investigations et interventions des équipes médicales nécessités par l'état de l'enfant, y compris l'anesthésie générale.

Autorise mon enfant à être pris en photo, filmé ou interviewé par des journalistes ou des photographes de la ville de Nouméa, dans le cadre et les horaires définis par les activités aquatiques.

Certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités aquatiques.

Autorise mon enfant à venir et à partir seul (pour les enfants de plus de 10 ans).

Nouméa, le

Signature:

IMPORTANT !

En dehors du cadre et des horaires des activités de l'école de nage, la ville de Nouméa se décharge de toute responsabilité en cas d'accident survenu à votre enfant.

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les horaires et d'annuler les activités si les conditions météorologiques l'exigent ainsi que toute condition pouvant impacter le bon déroulement des activités et la sécurité des usagers.

L'assurance de la ville de Nouméa vient uniquement en complément de votre couverture sociale (CAFAT, Mutuelle, AMG). En cas d'accident, vous devrez d'abord effectuer les déclarations auprès de votre assureur santé (CAFAT, Mutuelle, AMG), la couverture de la ville de Nouméa prendra à sa charge uniquement le montant non remboursé (les modalités vous seront communiquées en cas de nécessité)

Veillez:

- Prévoir une tenue de bain réglementaire ;
- Selon la température extérieure, prévoir la serviette de bain ou le poncho ;
- Pour les enfants de moins de 10 ans, les accompagner jusqu'à la sortie du pédiluve et ce, 5 minutes avant le début de la séance ;
- De même, pour les enfants de moins de 10 ans, prévoir de les récupérer à la sortie du pédiluve.

“Apprendre le plaisir de nager, étape par étape”

Plus d'informations :

Centre aquatique de Nouméa
(Magenta)

Téléphone : 27 86 34

E-mail : liste-can@ville-noumea.nc

Piscine Jacques-Mouren
(Ouen Toro)

Téléphone : 26 18 43

E-mail: liste-piscine.ot@ville-noumea.nc

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le traitement de vos données s'effectue conformément au Règlement européen général sur la protection des données (RGPD) (règlement n°679/2016) et à la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi qu'aux référentiels édictés par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le/la délégué(e) : Hôtel de ville : 16, rue du Général Mangin – B.P. K1 – 98849 Nouméa CEDEX - Nouvelle-Calédonie. dpd@ville-noumea.nc. Pour plus d'information, <https://www.noumea.nc/protection-des-donnees>.